

CONDITION GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DES PRESTATIONS
SOUMISE À HONORAIRE

Honoraires de négociation

Prix du bien vendu	Montant des honoraires HT	Montant TTC
De 0 à 74.999 € :		5% TTC (dont TVA au taux de 20 %)
De 75000 à 149.999 € :		4% TTC
De 150.000 € à 249.000 € :		3,5 % TTC
Supérieur à 250.000 € :		3 % TTC

Droit des affaires - droit commercial

Bail commercial, professionnel	1 mois de loyer H.T, avec un minimum de 600 € HT	1.2 mois de loyer TTC avec un minimum de 720 € TTC
Statuts de Société civile	750 € HT (hors débours)	900 € TTC (hors débours)
Cession de fonds de commerce, fonds artisanal, clientèle	2.5 % HT du prix de vente avec un minimum de 1.200 € HT	3 % TTC du prix de cession avec un minimum de 1.440 € TTC
Statuts de société (autre que SCI)	900 € HT (hors débours)	1.080,00 € TTC (hors débours)
Cession de parts sociales	2 % HT du prix de cession avec un minimum de 800 € HT (hors débours)	2.4 % TTC du prix de cession avec un minimum de 960 € (hors débours)

Autres formalités (prix HT)

- Annulation de compromis par les deux parties et/ou établissement d'un projet d'acte non régularisé : **200 €**
- Certification de signature avec lecture et explication de l'acte liée à la procuration : **120 €**
- Convention portant sur une réserve de droit d'usage et d'habitation, jouissance anticipée ou différée : **160 €**
- Copie d'acte, plan ou autres (frais de copies en sus) : **30 €**
- Délivrance de toutes attestations ou déclarations non prévu au tarif des notaires : **50 €**
- Demandes de renseignements complexes TH*
- Déplacement en extérieur, visite : **150 €**
- Gestion d'un incident / sinistre : communication de pièces, analyse et rédaction appropriée de clauses TH*
- Plus-values complexes : **150 €**
- Rédaction de procuration sous seing privé ou délégation de pouvoirs (facturée par procuration à la charge de la partie concernée) **40 €**
- Rédaction de projet d'Assemblée Générale de société : **80 €**
- Règlement de facture, paiement des tiers (VÉOLIA, diagnostics, impôts, etc...) : **15 €** par facture au-delà de la 5ème dans un dossier de succession, et au-delà de la 3ème dans tout autre dossier

*TH : Taux Horaire, soit 100 € HT par heure.